

Tribune

A Grande-Synthe, c'est à nouveau la «jungle»

Par [Olivier Caremelle , directeur de cabinet du maire de Grande-Synthe, Damien Carême](#) — 30 juillet 2018 à 17:06 (mis à jour à 17:52)

Depuis 2015, et malgré la création par la mairie d'un camp humanitaire, détruit accidentellement, le problème de l'accueil des migrants non géré par l'Etat, reste entier.

Directeur de cabinet du maire de Grande-Synthe, Damien Carême, je suis depuis près de trois ans en première ligne pour «suivre» l'actualité migratoire. Rien ne m'y préparait.

Un étudiant de Sciences-Po Lille, lors d'un débat il y a peu, me demandait naïvement : «Comment êtes-vous entré dans l'humanitaire ?» Ma réponse fut aussi claire et limpide que possible : «C'est l'humanitaire qui nous est tombé dessus !» Ce fut un choc. Brutal. Sans retour.

Ce 17 août 2015, mon téléphone sonne beaucoup. Je rentre de vacances. En forme, prêt pour la rentrée politique. Le nombre de migrants a fortement augmenté pendant mes semaines de congés. Ils seraient, ce 17 août, 170. Ils seront plus de 2 800 fin décembre, dont une majorité de Syriens.

Cela conduira à la décision de Damien Carême de construire, avec Médecins sans frontières (MSF), un camp humanitaire, contre l'avis du gouvernement de l'époque. Ni Manuel Valls ni Bernard Cazeneuve n'ont apprécié.

Ce dernier aura pourtant quelques mois plus tard l'intelligence de changer de pied et de proposer au maire de financer le fonctionnement du camp humanitaire.

Ce camp, Damien ne l'a pas bâti pour lui. Ni pour se faire plaisir, ni pour se faire connaître. Il l'a souhaité pour toutes celles et ceux qui survivaient dans le camp de la honte, dans la «jungle» du Basroch.

J'ai encore dans ma tête le poids des images et, faut-il le dire, des odeurs mêlées. Celles du bois brûlé et des conditions sanitaires catastrophiques. Personne n'est mort malgré les risques immenses de cet hiver neigeux. Petit miracle. Qui aurait été responsable ?

Le camp a ouvert ses portes le 7 mars 2016. Il est parti en fumée dans la terrible nuit du 10 avril 2017. Je suis averti de l'incendie et m'y rends pour rejoindre le préfet de région, Michel Lalande.

Au loin, sur l'autoroute, je devine les lueurs du feu sans m'imaginer le chaos du brasier. En entrant sur le camp en feu, j'entends d'abord les bruits de ceux qui continuent à se battre, Afghans contre Kurdes, et des forces de l'ordre qui se mobilisent pour rétablir le calme. En m'enfonçant dans le camp, au téléphone avec Damien, l'émotion m'étreint je l'avoue. Tous nos efforts sont réduits à néant. Il nous faudra plusieurs semaines pour l'accepter. Au petit matin, le camp est parti en fumée. Paysage lunaire.

Depuis cette date et malgré nos efforts collectifs, avec l'Etat, les associations, les services municipaux, notre actualité, tous les jours, reste celle des exilés.

Les filières sont là, bien installées. Les exilés continuent d'arriver via l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, la Belgique ou encore Paris. La question de l'accueil nous taraude. Beaucoup moins le ministre de l'Intérieur, qui nous reçoit ce 18 septembre 2017.

L'accueil est glacial. Le ministre s'emporte, avec déraison. Militant politique depuis plus de vingt ans et élu local, j'ai souvent croisé la route de ministres ou de personnalités. Gérard Collomb est à côté du sujet et fait des amalgames insoutenables. Inadmissibles. Nous sommes abasourdis. Alors qu'il refuse à Damien Carême toute solution locale, je finis par lui demander s'il veut créer une ligne de démarcation pour le littoral. La réponse sera claire et franche : «Oui !» A la sortie de l'entretien, nous convenons avec Damien Carême de ne rien dire à la presse. Qui nous aurait crus ?

J'apprendrai quelques semaines plus tard par le sous-préfet de Dunkerque que le nouveau traité de Sandhurst interdit toute implantation de centres d'accueil et d'orientation (CAO) de Calais à Dunkerque, condition pour que l'Angleterre finance les dispositifs de sécurisation, côté français !

Le 19 septembre, je rejoins le préfet de région à Grande-Synthe pour une nouvelle mise à l'abri. Ce jour-là, le préfet avait plus de 450 places à sa disposition. Il dut arrêter les opérations avant son terme, victime de «son succès» auprès des exilés, dont plus de 600 étaient présents ce jour sur le site du Puythouck.

Les mois qui suivirent furent difficiles. Pour nous. Pour les associations. Pour l'Etat. Pour les exilés en premier lieu. Au jeu du chat et de la souris, les personnes qui arrivent à Grande-Synthe n'ont qu'une idée : passer en Angleterre. Elles n'ont que faire de rejoindre des CAO, des centres d'accueil et d'examen des situations (CAES), des accueils temporaires, service de l'asile (AT-SA), des programmes d'accueil et d'hébergement des demandeurs d'asile (Prahda), des centres d'hébergement d'urgence migrants (CHUM) et autres dispositifs. Qui s'y retrouve d'ailleurs ? Malgré l'augmentation du nombre de places, celles-ci sont insuffisantes.

Il est vrai que la loi asile et immigration a, entre-temps, été votée. Que réglera-t-elle ? Une seule constante pour nous. Nous empêchant d'offrir localement à Calais ou à Grande-Synthe une première réponse d'urgence, l'Etat se condamne à des campements sauvages et à des «jungles». Le responsable du Haut Commissariat aux réfugiés en France me le dit un jour, visitant avec moi le camp de la Linière. «*Chez nous [en Allemagne], ceci serait impossible, et encore moins des "jungles" !*»

Nous sommes aujourd’hui le 24 juillet 2018. A ce jour et à cette heure, près de 500 personnes survivent dans des sous-bois, à deux pas de l’ancien camp humanitaire que nous avions construit.

[Olivier Caremelle directeur de cabinet du maire de Grande-Synthe, Damien Carême](#)